

TARIFS DE RESTAURATION 2026-2027

Suivant convention entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Corrèze relative à la tarification fixe des collégiens dans les services de restauration et d'hébergement

CATEGORIE	Répartition par Trimestre		
	Sept à Déc 2026 : 68 jours	Janv. à Mars 2026: 52 jours	Avril à Juillet 2026: 54 jours
Forfaits ELEVES			
Demi-pension 5 jours	238,00 €	182,00 €	189,00 €
Demi-pension 4 jours	192,50 €	143,50 €	150,50 €
Demi-pension 3 jours	147,00 €	115,50 €	115,50 €
tarif élèves externes	3,50 €		

Pas de changement de régime en cours de trimestre

MODE DE PAIEMENT

- en espèces au service de l'intendance
- par virement bancaire (*mettre obligatoirement le nom et prénom de l'élève en référence*)
- par prélèvement automatique mensuel

